



Assurance et Banque



Prévention Risque inondation

Adapter l'entreprise :
le matériel, les structures...

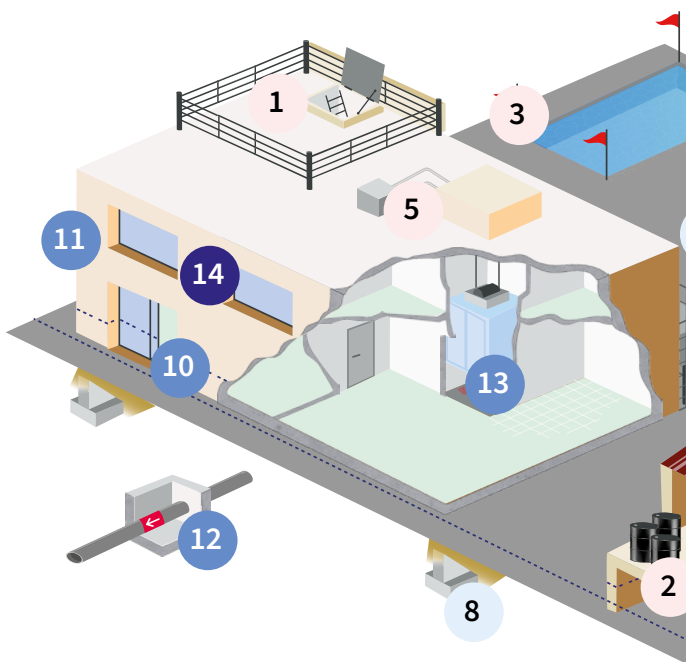
1/3 d'emplois
potentiellement exposés
à des **risques liés aux inondations**⁽²⁾.

7 % d'accroissement
des précipitations journalières extrêmes
pour chaque degré de réchauffement
climatique en plus.
**Ce type de phénomène favorise
les inondations par ruissellement**⁽¹⁾.

50 Mds € d'impact projeté
du péril inondation à l'**horizon 2050**
par rapport à 2010 (hors submersion marine)⁽²⁾.

(1) Rapport Langrenoy

(2) France Assureur



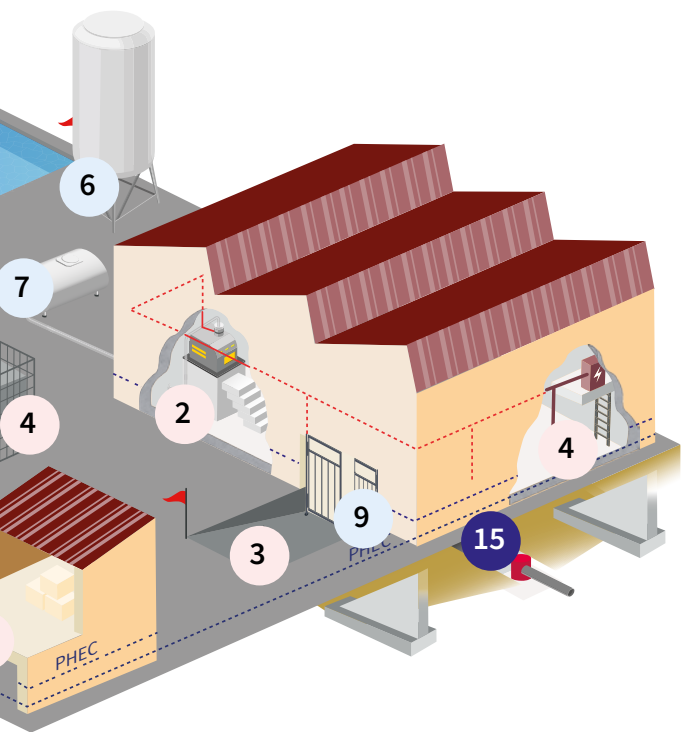
PRÉVOIR LA SÉCURISATION DES BIENS ET PERSONNES

1 Zone refuge

La zone doit contenir matériels de survie, moyens de communication et accès extérieur. Son accès doit être visible.

2 Surélévation des stocks et systèmes de production

Surélévation au-dessus des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) afin d'éviter la destruction et l'émission de pollutions, pouvant impacter la santé des citoyens et l'environnement.



3 Matérialisation des emprises de bassins et regards existants

La signalisation de bassins via des piquets / drapeaux permet d'éviter que des personnes n'y tombent et s'y noient.

4 Sécurisation des réseaux électrique

Surélévation du tableau électrique - Réseau de distribution descendant - Réseau indépendant pour les étages bas

5 Sécurisation des ventilations, chauffage, climatisation

Installation en toiture ou simple surélévation - Installation de grilles pour les protéger des débris flottants

RENFORCER LES STRUCTURES

6 Structure des silos, cuves, etc.

Choisir des matériaux les protégeant de la puissance des flots et des débris. Une cuve éventrée peut générer une pollution de l'environnement.

7 Arrimage des cuves

Les éléments extérieurs (cuves de fioul, de produits chimiques, etc.) doivent être solidement arrimés afin de résister à l'importante pression des flots.

8 Matériaux résistants à l'eau

Privilégier l'aluminium ou l'acier traité pour les huisseries. Pour les plinthes, le PVC ou céramiques offrent une bonne résistance. Le béton armé peut être une solution efficace pour les planchers.

9 Grilles de portes

Permettent de laisser l'eau pénétrer le bâtiment en évitant l'entrée des débris qui peuvent causer des dégâts. Mais aussi de ventiler le bâtiment en toute sécurité lors du séchage.

RENDRE L'ENTREPRISE ÉTANCHE

10 Barrières de protection

Digues, levées, batardeaux, sacs de sables, etc. offrant une protection contre l'afflux d'eau.

11 Colmatage des potentielles ouvertures

Les arrivées de réseaux par le sol ou les murs peuvent être des points d'entrée pour l'eau.

12 Clapets anti-retour

Régulièrement entretenus, ils peuvent empêcher le refoulement des eaux usées dans les locaux.

13 Armoires étanches

Permettent la mise à l'abri de toutes les substances potentiellement dangereuses si relâchées dans l'eau : produits chimiques, produits d'entretien...

FACILITER LA REPRISE D'ACTIVITÉ

14 Crochets d'arrimage

Permettent à une embarcation voulant accéder à la zone refuge de se stabiliser et facilitent l'évacuation de personnel.

15 Systèmes de drainage

Un vide sanitaire ou un puisard, par exemple, permettent une évacuation plus rapide des eaux de pluie et accélèrent la reprise de l'activité.

**Pour plus d'informations,
contactez votre interlocuteur AXA**



**Pour en savoir plus,
consultez notre Livre Blanc Climat**



AXA France IARD - S.A. au capital de 214 799 030 € - RCS Nanterre 722 057 460 - TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le Code des assurances. • **AXA Assurances IARD Mutuelle** - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le Code des assurances. • **AXA France Vie** - S.A. au capital de 487 725 073,50 € - RCS Nanterre 310 499 959- TVA intracommunautaire n° FR 62 310 499 959 - Siège social : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex. Entreprise régie par le Code des assurances.